

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, Métiers de la présentation des collections, Spécialité « installateur-monteur d'objets d'art et de documents » Session 2021

Épreuve pratique d'admission

La phase d'admission comporte une épreuve pratique :

- la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier.

Pour la spécialité installateur-monteur d'objets d'art et de documents, l'épreuve pratique consiste en la préparation et la réalisation d'un montage d'œuvre et/ou de documents en vitrine ou sur cimaise.

Durée de l'épreuve : 8 heures

Coefficient : 5

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document ou dictionnaire et de tout matériel électronique (portable, montre connectée...) est interdit, hormis la calculatrice.

Matériel mis à votre disposition :

- Engins, outillages, consommables et supports techniques nécessaires aux différentes opérations,

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale,
Métiers de la présentation des collections,
Spécialité « installateur-monteur d'objets d'art et de documents »
Session 2021

Épreuve pratique d'admission

SUJET :

En tant que technicien d'art, installateur-monteur d'objets d'art et de documents, vous êtes chargé de différentes opérations impliquant les collections du Mobilier national.

En respectant les règles de conservation des œuvres et les normes d'hygiène et de sécurité, et à l'aide des moyens mis à votre disposition, conformément aux consignes et explications du jury, vous devez :

1. Préparer une caisse écrin pour une sculpture.
2. Accrocher un ensemble de dessins encadrés selon le schéma de présentation donné par le jury.
3. Présenter au mur une affiche, une photographie contemporaine non encadrée et une œuvre graphique ; dans le cas de l'œuvre graphique, vous devez préalablement exécuter le passe-partout et placer l'œuvre dans son cadre.
4. Socler deux objets de porcelaine et un livre afin de les présenter dans une vitrine.
5. Effectuer le tamponnage d'un ensemble d'objets dégradés devant partir en restauration.
6. Disposer un objet d'art sur son support d'exposition.
7. Rédiger le compte-rendu d'aller-voir avant enlèvement d'un lustre.
8. Effectuer des mouvements de mobilier afin de modifier la disposition des œuvres dans une réserve.

Vous êtes responsable de la mise en sécurité technique et environnementale des hommes et des œuvres, quel que soit le contexte ou les situations, en collaboration avec les responsables des collections qui encadrent chacune des opérations.

Vous serez évalué sur la pertinence de vos choix, dans le respect des normes d'hygiène et sécurité et des règles de conservation.

Une attention particulière sera apportée à la précision et à l'esthétique de la présentation des œuvres.